



Avis public de révision de la liste électorale

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mme Mélanie Bourgeois, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 10 septembre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - ✓ vous avez 18 ans accomplis;
 - ✓ vous avez la citoyenneté canadienne;
 - ✓ vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - ✓ vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :

- ✓ Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- ✓ Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne (2^e étage)

Jours et heures :

- **Dimanche 12 octobre de 10h à 13h**
- **Mardi 14 octobre de 14h30 à 17h30**
- **Mercredi 15 octobre de 17h à 20h**

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Mélanie Bourgeois
80, rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne, Qc
G0A 1A0
Tél. : 418 329-3304 poste 107
Courriel : reception@sca.quebec

SIGNATURE

Lieu

Sainte-Christine-d'Auvergne

2025 | 09 | 26

Année mois jour

Présidente ou président d'élection